

Rémillard juge qu'il n'y a pas lieu de tenir des états généraux à l'automne

□ Robert Bourassa rencontrera le chef péquiste vendredi pour discuter cette possibilité

Montréal (d'après PC)

Parce que les états généraux présentent le danger d'être «récurés par les partis», le ministre Gil Rémillard juge qu'il n'y a pas lieu d'en tenir dès l'automne pour préciser l'avenir du Québec.

À l'issue d'une rencontre avec le Conseil du patronat du Québec (CPQ), le ministre de la Justice et des Affaires intergouvernementales a ainsi rejeté la récente demande du chef péquiste Jacques Parizeau.

Pourtant hier, le bureau de M. Parizeau a fait savoir que le premier ministre Bourassa a accepté de rencontrer le chef péquiste vendredi, à

16h00, à son bureau de Montréal, afin de discuter cette possibilité.

Samedi dernier, M. Bourassa avait évoqué la tenue d'une commission itinérante qui aurait pour objet de parcourir le Québec et y entendre les opinions des gens et des organismes. Il ne paraissait pas tellement emballé par l'idée de réunir des états généraux. Les dernières assises du genre au Québec datent de 1967.

«Les états généraux... les partis politiques n'ont rien à y faire, sauf déposer un mémoire comme d'autres organismes. Tenons les à l'extérieur d'un tel processus. Mais pour le moment, les états généraux ne sont pas une priorité, loin de là», a affirmé le

ministre Gil Rémillard en conférence de presse.

En attendant, a-t-il enchaîné, un comité du Parti libéral du Québec se penche sur la question constitutionnelle et fera rapport, en vue du prochain congrès du parti, en février 1991.

Après quoi «nous allons nous présenter devant la population», a-t-il dit sans mentionner si ce serait par référendum ou simple commission parlementaire.

M. Rémillard a aussi confirmé que des hauts fonctionnaires de son ministère travaillent sur une constitution du Québec, «ce que seraient ses principes juridiques, son organisation sociale, politique, culturelle... en

fonction d'un nouveau lien fédératif.» Il a ajouté que l'idée n'est pas neuve, «elle est de Jean Lesage».

Trop facile

Aux reporters qui le pressaient de questions, le ministre a dit ensuite que «n'en déplaise à nos amis péquistes, ce n'est pas tout de faire l'indépendance, il faut savoir quelle société on veut».

«C'est trop facile à dire. Il faut d'abord analyser sérieusement ce que nous avons, a déclaré Gil Rémillard. Nous avons trop d'assises, trop d'acquis pour balayer du revers de la main certaines choses satisfaisantes, sur lesquelles nous pouvons toujours bâtir.»

Quant aux rencontres fédérales-provinciales, le ministre a réitéré ce principe: «Tant que les Québécois paieront des taxes à Ottawa, nous y serons présents, ne serait-ce que pour obtenir notre juste part.» Mercredi, le conseil des ministres traitera de la prochaine, portant sur les barrières tarifaires.

«Ne rien brusquer», «continuité», «pragmatisme», «changements substantiels mais pas radicaux» sont souvent revenus dans la bouche du ministre.

La continuité, a-t-il d'ailleurs répondu, «ce n'est pas forcément le fédéralisme. Car le fédéralisme c'est autre chose qu'un système politique, c'est une philosophie... c'est essentiellement un compromis».

«Je vous ai parlé de beaucoup de solutions possibles mais aucune en particulier. C'est trop tôt pour dire au Québec 'Voici la solution à suivre'».

«Il ne faut pas aborder la question avec dogmatisme, avec un esprit cartésien qui ne nous permettrait pas d'être pragmatiques. Ce n'est pas pour rien que le fédéralisme a été inventé par des esprits anglo-saxons.»

Un Québécois nommé juge en chef de la Cour suprême

□ Le juge Antonio Lamer sera assermenté le 1er juillet

Marie TISON Ottawa (PC)

Le juge Antonio Lamer deviendra le prochain juge en chef de la Cour suprême du Canada.

Le juge Lamer, un des trois juges du Québec, sera assermenté après la retraite du juge en chef Brian Dickson, le premier juillet prochain.

Le Barreau du Québec s'est réjoui à l'annonce de cette nomination.

«C'est quelqu'un qui a toujours été très près du barreau et de ses membres, a déclaré hier la bâtonnière du Québec, Me Sylviane Borenstein. C'est un homme très accessible que le barreau respecte.»

Le juge Lamer était un des favoris à la succession du juge en chef Dickson puisqu'il était le doyen des juges puînés. Il a été nommé au plus haut tribunal du pays le 28 mars 1980 par le premier ministre libéral Pierre Trudeau.

«J'imagine qu'en tant que doyen, j'avais un avantage», a-t-il déclaré hier, après avoir posé pour des photographies officielles avec le premier ministre Brian Mulroney dans le cabinet de ce dernier.

Les règles de la Cour suprême n'exigent toutefois pas la nomination du doyen des juges comme juge en chef. Rien n'oblige non plus le premier ministre à choisir un juge en chef parmi les juges de la Cour suprême déjà en place. Il s'agit cependant là d'une pratique bien établie.

Le premier ministre Mulroney a également rétabli l'alternance anglophone-francophone observée entre les années 30 et les années 80. Cette tradition avait été brisée par la nomination du juge en chef Dickson, qui remplaçait

un autre juge en chef anglophone, le juge Bora Laskin.

Le Barreau du Québec aurait été déçu si l'alternance n'avait pas été suivie cette fois-ci encore, a indiqué Me Borenstein.

Excellent état

Le juge Lamer a déclaré hier que le juge Dickson lui laissait une cour en excellent état.

Le juge Lamer peut demeurer à la tête de la Cour suprême jusqu'en 2008, lorsqu'il atteindra 75 ans, l'âge de la retraite obligatoire. Il peut quitter avant, mais il devra rester jusqu'à l'âge de 65 ans pour avoir droit à sa pension.

«Disons que pour l'instant, j'entends accomplir huit ans, puis je verrai», a-t-il déclaré.

Le juge Lamer est né à Montréal le 8 juillet 1933. Il a fait ses études au Collège de Saint-Laurent et à l'Université de Montréal, avant d'être admis au Barreau du Québec en 1957.

Il a pratiqué le droit avec, notamment, Me Philip Cutler et Me Jacques Bellmare, en plus d'enseigner à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

Le juge Lamer a fondé l'Association des avocats de la défense du Québec et a été président national de la section de droit criminel de l'Association du Barreau canadien. En juin 1974, il a été élu président de la Société de criminologie du Québec et membre du conseil d'administration de la Fondation canadienne des droits de la personne.

Il a été nommé vice-président de la Commission canadienne de la réforme du droit en 1971 et en est devenu président en 1976.

Le juge Lamer a été nommé à la Cour supérieure du Québec le 19 décembre 1969, et à la Cour d'appel le 17 mars 1978.

Bourassa et Peterson défendent la sauvegarde des liens économiques

Montréal (PC)

Les relations économiques entre le Québec et l'Ontario ont été au centre des discussions que les premiers ministres Robert Bourassa et David Peterson ont eues hier soir à Montréal.

«Les liens économiques entre le Québec et l'Ontario sont importants et quelque soit la situation politique et les problèmes qui peuvent exister au niveau constitutionnel, il est fondamental que sur le plan économique et commercial nous puissions continuer de travailler étroitement ensemble», a déclaré M. Bourassa au cours d'une conférence de presse conjointe à l'issue d'un dîner de travail à son bureau de Montréal.

Selon les deux hommes, la situation constitutionnelle n'a été abordée que très brièvement au cours de ces entretiens où il a surtout été question de la sauvegarde des liens économiques privilégiés qui existent entre le Québec et l'Ontario.

«On a fait le point sur la situation. On a regretté tous les deux que l'accord du lac Meech n'ait pas été ratifié», a indiqué M. Bourassa.

Selon le premier ministre québécois, il n'a pas été spécifiquement question lors de cette réunion «d'avenues précises pour la situation constitutionnelle actuelle».

«On a pris acte de part et d'autre que nous sommes dans une période critique à la suite de l'échec de l'accord du lac Meech et que le Québec entend se trouver un nouveau programme constitutionnel», a-t-il indiqué.

Les deux premiers ministres ont révélé avoir notamment abordé la question des échanges d'électricité



Les premiers ministres Robert Bourassa et David Peterson ont échangé une poignée de mains, hier, au terme d'une rencontre qui a surtout porté sur les relations économiques entre le Québec et l'Ontario.

entre Hydro-Québec et Hydro-Ontario et le projet de TGV entre Montréal et Toronto.

«Même si la situation politique est changée, l'économie demeure. Il est important que nos relations économiques continuent de croître dans un climat de stabilité», a souligné de son côté M. Peterson.

Il a noté que les échanges commerciaux entre le Québec et l'Ontario s'élèvent annuellement à quelque 30 milliards \$ et sont responsables du maintien d'environ 100 000 emplois dans chacune des provinces.

Le sénateur Martial Asselin devient lieutenant-gouverneur

Ottawa (PC)

Le sénateur conservateur Martial Asselin a été nommé hier lieutenant-gouverneur du Québec par le premier ministre Brian Mulroney.

M. Asselin, dont la date d'entrée en fonction n'est pas encore fixée, succédera à l'actuel lieutenant-gouverneur Gilles Lamontagne.

Aujourd'hui âgé de 67 ans, M. Asselin est originaire de la Malbaie où il est né le 3 février 1924. Avocat de formation il a fait ses études à l'Université Laval - il a été député aux Communes à la fin des années 50 et dans les années 60, avant d'être nommé au Sénat en 1972 par l'ex-premier ministre Pierre Trudeau.

Il a représenté le Canada à différentes conférences du Commonwealth et à d'autres grandes rencontres internationales. Il a été ministre des Forêts sous John Diefenbaker en 1963. En 1979, il devenait ministre d'Etat chargé de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et de la Francophonie, dans l'éphémère gouvernement conservateur du premier ministre Joe Clark. Il a été président adjoint du Sénat en 1984.

Il a en outre oeuvré pendant de nombreuses années au sein de l'Association internationale des parlementaires de langues françaises, dont il est devenu le président en 1988.

Elu pour la première fois à la Chambre des communes aux élections générales de 1958, il a été défait en 1963, puis s'est fait réélire en 1965 et 1968. Il a également été directeur du barreau du Saguenay en 1955 et maire de La Malbaie de 1957 à 1963.



Le sénateur Martial Asselin, prochain lieutenant-gouverneur du Québec

*GLENAYREPAGE Cellulaire

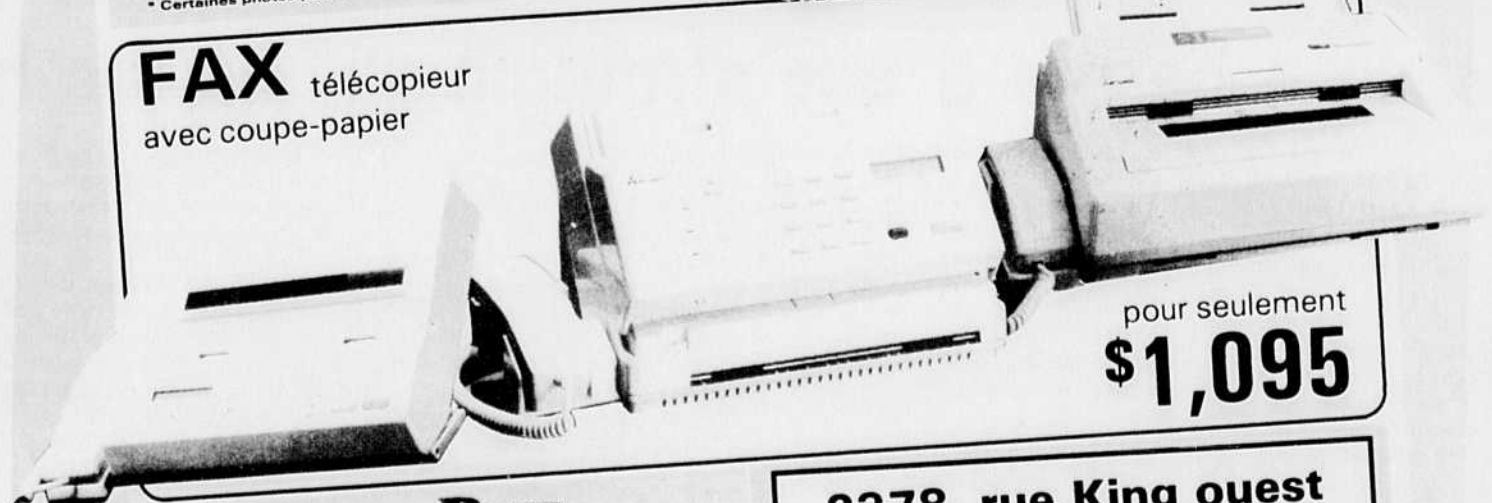
Les spécialistes de la communication cellulaire

à partir de

\$395*



FAX télécopieur avec coupe-papier



pour seulement \$1,095

*GLENAYREPAGE Cellulaire Les experts en téléphonie

2378, rue King ouest
Sherbrooke
820-0600

VENTE PRÉOUVERTURE CANTEL ASSOCIÉ CERTIFIÉ

Forum

ÉDITORIAL

Pourquoi démissionner?

Roch BILODEAU

Le premier ministre Mulroney traverse une période difficile: l'Opposition réclame sa tête pour l'échec de Meech; la majorité des Canadiens sont insatisfaits de son travail dans ce dossier; et voilà trois autres de ses députés qui démissionnent, déçus de la tournure des événements.

Ce serait désespérant si l'échec constitutionnel n'entraînait pas de profondes remises en question. Au Québec, c'est déjà nécessité; au Canada anglais, ce le deviendra inévitablement. Mais que dire de la réaction de l'Opposition à Ottawa? En réclamant la démission de M. Mulroney, libéraux et néo-démocrates ont montré jusqu'où l'esprit partisan et la puérité pouvaient se confondre; ce sont d'ailleurs les seuls politiciens au pays qui ont cédé à la facilité au moment où tous les autres appelaient à la réflexion et au calme.

La politacillerie, c'est une chose; le sentiment des Canadiens en est une autre. Plus sérieuse.

Bien sûr, ceux qui s'opposaient à Meech ne peuvent être satisfaits des efforts du premier ministre. Mais les sondages indiquent que l'insatisfaction est plus large que cela.

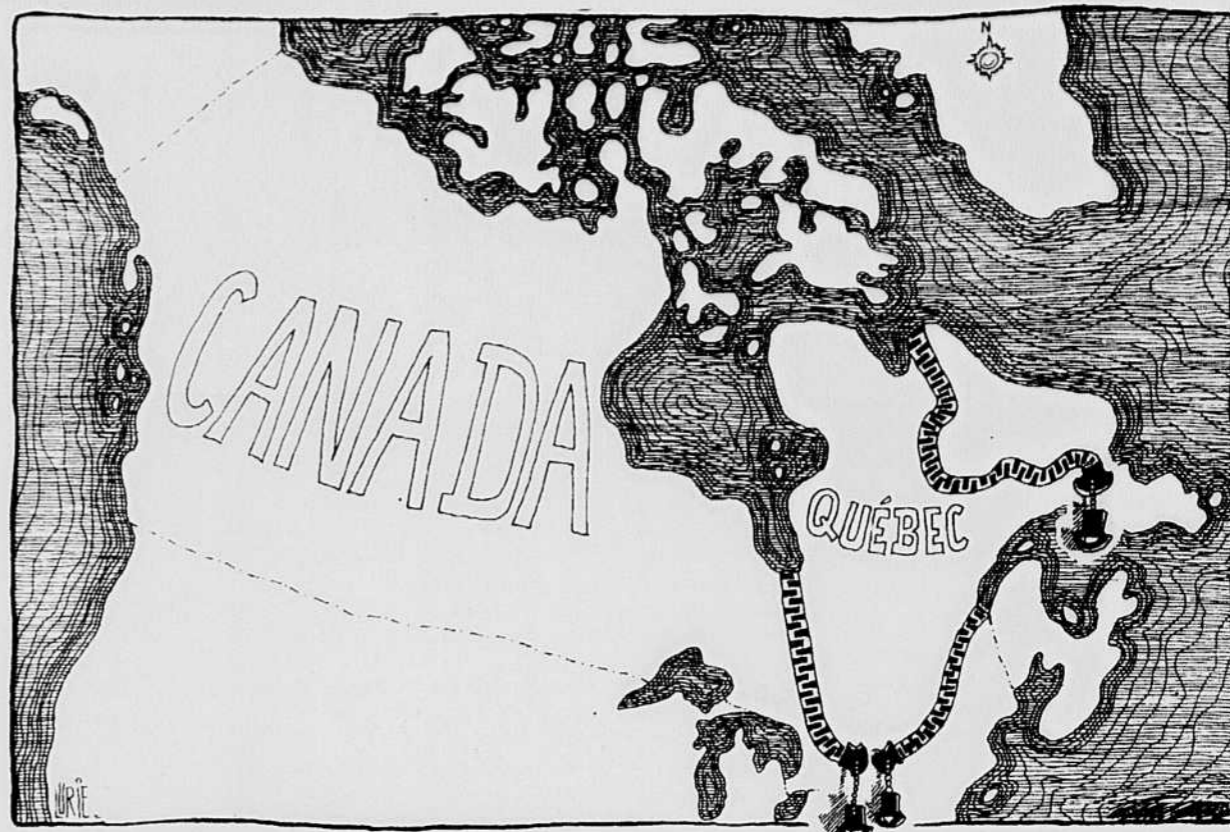
Il faut d'abord admettre que les tactiques d'Ottawa n'ont pas toujours été des plus droites et qu'on aurait pu «vendre» Meech beaucoup mieux. Il est cependant évident qu'un gouvernement plus populaire ne serait pas jugé aussi sévèrement sur ce dossier en particulier; parmi ceux qui blâment M. Mulroney pour le désaccord constitutionnel, il y en a beaucoup qui pensent aussi à la TPS, au déficit, aux budgets Wilson, et aux diverses affaires d'immoralité publique.

Mais du point de vue du Québec en tout cas, M. Mulroney ne mérite sûrement pas de reproches: jusqu'au bout, il a défendu l'entente et appuyé la position du gouvernement Bourassa. Parfois maladroitement, répétons-le, mais avec constance.

Alors, pourquoi trois autres de ses députés québécois le quittent-ils? Pour défendre les intérêts du Québec?

Ce n'est peut-être pas la meilleure façon dans les circonstances actuelles. Car tant que notre province demeurera au sein de la fédération canadienne, il est primordial qu'elle puisse compter sur le plus grand nombre possible de députés pour la représenter à Ottawa. Ce n'est certainement pas en réduisant le poids du Québec à la Chambre des Communes que l'on défendra mieux ses intérêts; surtout pas dans la perspective d'un nouveau pacte à négocier.

On peut comprendre qu'un Jean Lapierre se sente incapable de servir un nouveau chef avec lequel il est depuis longtemps en désaccord fondamental. Mais les conservateurs québécois ne sont pas du tout dans cette situation. Et leurs démissions sont d'autant moins logiques qu'elles rendent les choses plus faciles à M. Chrétien; d'autant plus déplorables qu'elles constituent une victoire pour tous ceux qui souhaitent un affaiblissement du Québec.



TRIBUNE LIBRE

Démocratie boiteuse

L'une des caractéristiques fondamentales de la démocratie devrait être une interaction constante entre le peuple et les élus — les députés dont le rôle est de représenter les aspirations de leurs électeurs dans le processus décisionnel de l'Etat. Le député a été élu parce qu'il est celui dont les idées et les idéaux représentent le mieux ceux de la majorité de la population de son comté. Très souvent, le parti politique au sein duquel il milite n'est qu'une plate-forme assez secondaire qu'il utilise et par laquelle il est utilisé pour se faire élire. Bien sûr, un certain nombre de valeurs — que l'on appelle idéologie — rallient le député à un parti en particulier, mais je doute fort de l'importance réelle du phénomène. Je crois que très souvent, l'appartenance d'un député à un parti politique est le fruit de circonstances particulières comme un intérêt mutuel ou l'attachement du député à une position particulière du parti. Il serait erroné, je crois, de dire que les députés d'un même parti sont unis derrière un ensemble d'idées autant qu'il ne paraît. Les conservateurs ne sont pas plus conservateurs que les libéraux, et vice-versa.

Ce qui unit à ce point les députés, c'est le trop grand pouvoir du chef du

parti et de ses quelques généraux. Parce qu'il est beaucoup plus facile de se faire élire avec l'aide d'un parti politique organisé possédant l'infrastructure nécessaire, les députés se retrouvent sous la botte des chefs qui seuls ont le pouvoir de décider des différents centres d'influence à la direction du pays: ministères, portefeuille, etc. On se retrouve donc dans un pays, le Canada, dirigé par une poignée de personnes: le premier ministre, ses hauts conseillers, et quelques importants ministres. Situation — de fait, du moins — beaucoup moins reluisante que dans les livres.

On me dira bien sûr que la population a encore le dernier mot (via les élections) et qu'elle est donc la réelle détentrice du pouvoir dans notre belle démocratie. Je vous répondrai de revoir tout le processus de ratification (?) du lac Meech. La majorité des Canadiens s'opposent à l'entente, ce qui n'a pas empêché le gouvernement fédéral de fomenter, par la manipulation des médias entre autres, une crise constitutionnelle et un état d'urgence où il fallait à tout prix, par une pression énorme, faire ratifier l'entente.

On me dira ensuite que le premier ministre a utilisé son pouvoir pour mettre en place des structures qui,

même si la population n'est pas d'accord, sont bonnes pour elle. Comment peuvent-elles être bonnes si les Canadiens ne peuvent vivre avec elles?

Ceci nous emmène à regarder de plus près le rôle de l'information. Une partie du travail du gouvernement et des journalistes est de présenter les faits à la population et de l'aider dans sa réflexion. Il n'est pas nécessaire d'avoir fait de grosses études pour savoir dans quel genre de société l'on désire vivre. Il est donc dans l'intérêt collectif (à moyen et à long terme) de poser sur la table nos vraies préoccupations et aspirations, d'en discuter honnêtement et d'élire, par la force de la majorité, un député représentant les intérêts de son comté à l'assemblée législative, et non un député représentant les intérêts de son parti ou gouvernement dans son comté. C'est pourquoi il est impératif de revaloriser le rôle du député au sein de l'Etat.

Pour ce faire, les partis politiques devront cesser de se croire possesseurs de la vérité absolue et laisser un peu d'air aux gens honnêtes qui recherchent, eux, un plus grand bien pour leurs semblables.

Jean-Sébastien Gilbert
Sherbrooke

Convictions religieuses et droits fondamentaux

Une nouvelle de la Presse Canadienne, reproduite dans La Tribune du 20 juin, faisait état de la requête du député Howard Crosby, de Halifax-Ouest, demandant au président de la Chambre des Communes de «mettre fin à la coutume des prières quotidiennes parce que la Charte des droits et libertés proscribit cette pratique dans les écoles», affirmait-il.

«Je crois en Dieu, j'admets le pouvoir de la prière et je fais appel à l'intervention divine», poursuivait le député, «mais je ne peux pas réclamer un droit que je n'accorde pas aux écoliers», disait-il, faisant allusion aux décisions des tribunaux, en Ontario et en Colombie-Britannique, interdisant formellement toute prière dans les écoles publiques.

Quelle inconscience et quelle tournure d'esprit faussée, à la fois!

Prétendant croire en Dieu et l'invoquer personnellement, M. Crosby voudrait néanmoins que, comme nation, on ignore le Tout-Puissant. Au lieu de déplorer que des tribunaux aient inacceptablement interdit la prière dans les écoles publiques, il réclame la négation de ce droit pour la Chambre des Communes, sous pré-

texte de la traiter de façon identique. M. Crosby oublie-t-il cette toute première phrase de la Charte canadienne des droits et libertés: «Attendu que le Canada est fondé sur des principes qui reconnaissent la suprématie de Dieu et la primauté du droit»? Comment reconnaître à la fois la suprématie de Dieu et interdire que lui soit rendu quelque hommage officiel?

M. Crosby a-t-il lu l'article 2 de la même Charte, que voici?

«Chacun a les libertés fondamentales suivantes:

a) liberté de conscience et de religion;

b) liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression (...).»

Si je possède les libertés fondamentales de religion et d'expression, dois-je me baïllonner moi-même en présence de ceux qui pensent différemment?

J'ai vainement cherché, dans la Charte en question, quel est ce passage qui, au dire de M. Crosby, «proscribit cette pratique (de la prière) dans les écoles.» Serait-ce du «wishful thinking» de sa part, soit l'expression consciente ou inconsciente et ses secrets desirs?

Quoi qu'il en soit, il est à souhaiter que la Chambre des Communes ne suive pas le mauvais exemple donné, en 1976, par le gouvernement péquiste du Québec, qui inaugura sa première session en bannissant la prière qui marquait auparavant l'ouverture des délibérations.

Nous devons respecter tous nos concitoyens, peu importe leurs croyances ou leur incroyance. Mais affirmer sa foi en Dieu, c'est aussi se respecter soi-même sans préjudice pour autrui. Au contraire, que le gouvernement d'un peuple majoritairement chrétien élimine soigneusement toute référence à l'être Suprême, c'est plus que du respect humain, c'est une veulerie, c'est une trahison à l'égard de l'Éclat et, envers Dieu, c'est une insulte qui n'est pas de nature à attirer ses bénédictions sur ce pays et sur ceux qui l'habitent.

Espérons que nos gouvernants, à Ottawa, auront une plus grande largeur de vue.

Paul-E. Touchette
Drummondville

OPINION DES AUTRES

Douze mois pour bâtir l'Allemagne

Les parlements des deux Allemagnes ont ratifié le traité sur l'union économique des deux pays. Sept mois après la chute de la dictature communiste, l'Allemagne a un marché unique soumis aux lois du marché et aux règlements de la Communauté européenne. Il est fort probable que dans cinq mois l'unité politique ait aussi été réalisée.

Le gouvernement de Bonn prépare actuellement un second traité sur les modalités juridiques et constitutionnelles de l'unité allemande. Il prévoit notamment la modification de la constitution de la République fédérale qui fait actuellement obligation aux Allemands de travailler pour l'unité de la nation et qui autorise l'adhésion à la RFA d'autres parties de l'Allemagne. L'amendement prévu est une façon claire d'affirmer que les territoires cédés à la Pologne et l'Union soviétique ne sont pas visés par le processus d'unification.

Le chancelier helmut Kohl voudrait mettre un point final à l'unité nationale en tenant des élections le 9 décembre sur l'ensemble du territoire entre le Rhin et l'Oder qui remplaceraient les élections prévues pour le 2 décembre en République fédérale.

Parmi les facteurs qui ont permis l'unification à un train d'enfer, il faut souligner l'attitude étonnamment bienveillante de l'Union soviétique. Dès le feu vert de Moscou, les Allemands de l'Est n'avaient pratiquement plus le choix. Après presque soixante ans de régimes arbitraires et incompétents, ils n'avaient pas le courage de rebâtir seuls un pays libre et prospère alors que l'Allemagne de l'Ouest leur tendait la main.

Quant à la République fédérale, elle avait toujours insisté sur le caractère provisoire de ses institutions et de son statut. Le refus de reconnaître la division permanente de l'Allema-

gne encourageait Bonn même à accorder d'importants crédits au frère égaré. La solidarité financière de l'Allemagne de l'Ouest continue du reste à jouer un rôle dans le processus d'unification. L'attitude de Moscou et de Varsovie est sans doute influencée par la possibilité d'obtenir des crédits allemands.

Mais le facteur le plus important est le sentiment très profond qu'ont les Allemands d'appartenir à une seule et même nation. Ce sentiment est relativement récent. C'est à l'époque des invasions napoléoniennes que les Allemands ont réalisé que la nation est plus importante que toutes les petites principautés et que la patrie de Goethe, Schiller et Beethoven n'avait pas besoin d'être éternellement à la remorque de la France.

Frédéric Wagnière
La Presse

L'ESTRIE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

L'Estrie a besoin d'une stratégie globale de mise en marché

NDLR: Le texte de Mme Sylvie Laflleur, paru le 22 juin, fut involontairement amputé. Le voici dans sa forme intégrale.

La tenue en février 1989 du Colloque des gens d'affaires organisé par la Chambre de commerce de Sherbrooke et plus récemment du Forum sur le leadership économique du Sherbrooke métropolitain soulevait d'importantes préoccupations de la part des participants. Nous partageons entièrement cette préoccupation des gens d'affaires face aux multiples défis de la nouvelle décennie. Les grands enjeux politiques et économiques des années 90 forcent les différents intervenants à se regrouper afin de mieux déterminer les orientations collectives d'une société qui vit de profonds changements. Le Sherbrooke métropolitain doit profiter de son dynamisme pour relever le défi d'une mondialisation accrue des mar-

chés par l'avènement entre autres de l'entente de libre-échange Canada-États-Unis et celle d'Europe 92.

C'est dans cet esprit que nous proposons nos perspectives face au développement économique de notre région. Plus concrètement, notre proposition prend la forme d'une réflexion sur une stratégie de mise en marché du Sherbrooke métropolitain.

Mise en situation

La mise en place très prochainement par la Ville de Sherbrooke des sociétés parapluies obligera les intervenants à une concertation plus grande, permettant ainsi aux différents acteurs d'avoir une meilleure perspective des grands projets de développement et une connaissance approfondie des ressources disponibles en région.

Cette stratégie de concertation doit être accompagnée d'une volonté

ferme du milieu à vouloir concrétiser ensemble la mise en marché de nos produits, de nos ressources et de notre région en général.

L'objectif commun que nous poursuivons est celui d'augmenter la consommation des biens et services de chez nous, tant par les gens d'ici que par la population des régions extérieures.

Le développement, la valorisation et le leadership de notre région doivent s'exprimer à travers un plan de communication global dans lequel nous retrouverons des objectifs précis visant des clientèles différentes.

Approche stratégique: objectifs

— Développer un plan de communication interne ayant pour objectifs d'encourager et de promouvoir une politique d'achats de biens et services de chez nous.

— Développer un plan de communication externe visant à promouvoir la région à l'extérieur de nos frontières en regard de nos avantages concurrentiels.

— Développer un plan de relations publiques qui permettra de positionner et de promouvoir les éléments positifs, innovateurs et exemples de réussite du milieu. Ce plan mettra en relief principalement les entreprises et leurs produits à l'intérieur et à l'extérieur de notre région.

Les pilotes

Afin d'assurer la réalisation des différentes propositions et de coordonner la mise en application des plans de communication, nous recommandons que pour chacun de ceux-ci soit identifié un organisme-pilote.

— Plan de communication interne: Ce plan à caractère commercial et industriel pourrait être piloté par la

Chambre de commerce de Sherbrooke qui pourra à son tour s'assurer de la participation de l'ensemble des Chambres de commerce des villes environnantes et participantes.

Les villes participantes:

- Sherbrooke
- St-Elie
- Rock Forest
- Deauville
- Fleurimont
- Lennoxville
- Waterville
- Ascot
- Bromptonville

— Plan de communication externe:

La promotion de notre région à l'extérieur de nos frontières demande une vision globale de nos produits et services ainsi qu'une bonne évaluation des marchés visés. Afin de maximiser la concertation et de susciter l'intérêt des membres, nous propo-

sons que la société de développement pilote ce dossier.

— Plan de relations publiques

Ce plan de mise en valeur des entreprises et produits de chez nous pourrait être piloté aussi par la Société de développement.

Financement

Cette démarche de communication doit être appuyée d'abord sur une volonté ferme du milieu à regrouper les organismes et entreprises qui investissent dans une mise de fonds permettant l'élaboration d'une proposition concrète. Cette proposition, qui définira plus spécifiquement les stratégies, le concept directeur et le plan de diffusion, nous permettra de sensibiliser les différents paliers de gouvernement à une contribution substantielle.

Sylvie Laflleur
Everest, relations publiques

Santé

La microchirurgie fait reculer les limites de la médecine

□ Pour les neurologues d'aujourd'hui, l'irréalisable d'il y a 10 ans devient possible

Chicoutimi (PC)

Les neurologues d'aujourd'hui peuvent compter sur des instruments de très grande précision pour sauver des vies humaines grâce aux techniques de la microchirurgie.

La preuve en a été donnée une fois de plus, il y a quelques jours, lorsque deux neurologues de l'hôpital de Chicoutimi ont utilisé un microscope américain très sophistiqué pour pratiquer l'ablation d'une tumeur bénigne au cervelet d'un malade.

La délicate intervention chirurgicale, pratiquée par les neurologues Léo Cantin et Laura Laliberté, a duré pas moins de huit heures et s'est déroulée dans le bloc opératoire du centre hospitalier.

Le Dr Cantin a expliqué que ce qui fait la particularité de ce microscope, c'est sa grande mobilité qui donne plus d'amplitude au mouvement. «Le fait qu'il puisse être placé dans n'importe quel axe rend une intervention comme celle-là beaucoup plus facile», a déclaré le neurochirurgien.

«Il y a à peine 10 ans, on pensait ce genre d'intervention irréalisable parce que l'on croyait ces tumeurs inaccessibles», a noté pour sa part le Dr Laliberté. Avant d'ajouter: «On offrait, bien sûr, des alternatives de traitement, comme la radiothérapie qui permettait d'augmenter les chances de survie, alors que la chirurgie avec microscope permet maintenant des guérisons totales.»

Enfin, selon le neurologue Léo Cantin, avant que l'on mette au point ce genre d'intervention, de 70 à 80 pour cent des personnes qui subissaient une opération au cerveau mouraient durant l'opération ou des suites de l'intervention.

L'efficacité du microscope combinée à la dextérité des neurochirurgiens permet de délicates

interventions chirurgicales telles l'ablation d'une tumeur logée en plein centre du cerveau, tout comme celle qui, la semaine dernière, consistait à enlever une tumeur bénigne située devant le cervelet (centre nerveux logé sous le cerveau).

Cette intervention pratiquée par les deux neurochirurgiens qui se sont succédés au-dessus du malade aura exigé un travail intense et de remarquable précision.

En fait, la complexité de cette opération venait de la localisation de la tumeur, tout à fait au centre du cerveau. Le corps humain étant ce qu'il est, on ne réussit pas, évidemment, à atteindre facilement le cerveau. Aussi, un des deux neurochirurgiens aura mis près de 60 minutes, à l'aide d'une sorte de perforuse électrique, à percer la paroi crânienne et se frayer un chemin jusqu'à l'avant du cervelet.

Cette seule opération devait permettre au chirurgien d'avoir accès au cervelet qu'il devait abaisser pour atteindre la tumeur. Cette étape de l'intervention était particulièrement exigeante puisqu'elle demandait énormément d'attention et de précision de la part du neurochirurgien qui ne pouvait se permettre la moindre erreur.

Ensuite, grâce au microscope, le neurochirurgien pouvait voir très nettement la tumeur, à partir du canal aménagé au-dessus du cervelet et dès lors, procéder à son ablation. L'appareil reproduit de plus l'image sur écran de télévision et il permet en outre l'enregistrement sur magnétoscope de toute l'opération.

L'Hôpital de Chicoutimi est le seul centre hospitalier du Québec, avec l'hôpital L'Enfant-Jésus, de Québec, à posséder ce type de microscope.

L'institution saguenéenne en a fait l'acquisition, il y a deux ans et demi, au coût de 150 000 \$.

Une chirurgie permet le traitement des traumatismes à la colonne par l'abdomen

Montréal (PC)

Jacques Vallée n'est pas près d'oublier les semaines d'angoisse où le destin de sa femme ne tenait qu'à un fil, ou plus littéralement à une fragile moelle épinière comprimée par une vertèbre cassée lors d'un accident de voiture.

«Le docteur Serge Ferron nous a avertis avant l'opération du risque qu'Andrée en sorte paralysée. Je lui ai répondu que je lui faisais entièrement confiance, que je m'en remettais à lui. Nous nous sentions tellement impuissants.»

Un seul faux mouvement et Andrée Vallée perdait à jamais l'usage des jambes à la suite de cette opération qui consiste à retirer la vertèbre cassée de la patiente en passant par l'abdomen, selon une technique opératoire que seule une poignée de médecins savent pratiquer au Québec, dans les grands centres de traumatologie.

Mais avant de s'occuper de la colonne, il fallait réparer l'intestin perforé, enlever la vésicule biliaire nécrosée et enfin crever un abcès consécutif à cette opération. D'abord prévue pour le 14 février, l'opération à la colonne n'a pu être pratiquée que



Le Dr Serge Ferron, l'un des rares chirurgiens orthopédiques qui procèdent à des interventions sur la colonne vertébrale en passant par l'abdomen.

le 20 mars, deux mois et quatre jours après l'accident.

«Je suis partie confiante vers la salle d'opération, relate Andrée Vallée. J'avais hâte que cela soit fini, de ne plus avoir à rester couchée en bougeant au minimum.»

Une opération délicate

Avec sa carrure de joueur de football, le Dr Serge Ferron affiche la ténacité requise à la pratique de la chirurgie orthopédique. Le traitement des traumatismes de la colonne vertébrale requiert une virtuosité sans pareille: on écarte les muscles et les artères, on protège la moelle en greffant un petit morceau de l'os de la hanche, on pose des vis, des tiges, on ajuste la courbure de la lordose (déformation de la colonne).

De l'art et du sport tout à la fois! Quelques médecins seulement pratiquent l'ostéotomie de la colonne vertébrale au Québec.

«C'est d'autant plus délicat, précise le chirurgien, qu'il faut travailler dans des conditions assez insatisfaisantes si on les compare aux conditions américaines.»

«Il y a dix ans, opérer la colonne du côté antérieur était considéré comme une opération tertiaire, dangereuse, de dernier recours, très "cow-boy", se souvient le spécialiste. Mais les techniques d'anesthésie se sont tellement améliorées depuis. A 10 minutes d'avis, on peut demander aux anesthésistes de réveiller le patient, juste assez pour faire un "wake-up test", puis le redormir immédiatement après.»

Cette vérification consiste à éveil-

ler le patient alors que l'incision est encore ouverte pour lui demander de bouger les pieds et les mains. Si le «test» révèle qu'un nerf est endommagé, il est parfois possible d'y remédier avant de recoudre la plaie.

Le Dr Ferron aime le défi technique que représente ce genre d'opération. «Il faut préserver l'intégrité de la moelle et des nerfs tout en fixant les vertèbres dans la position la plus anatomique possible.»

Une telle opération demande normalement de six à huit heures mais n'a exigé que deux heures et demie dans le cas de Mme Vallée à cause de sa petite taille.

Le Dr Ferron est un ardent promoteur de l'information qui permet à l'individu de prendre les moyens susceptibles de lui éviter une opération au dos, la première en entraînant souvent une deuxième et une troisième de plus grande importance.

«Le traitement numéro 1, que tout le monde oublie tout le temps tellement il est simple, c'est le massage» dit-il. Le massage à l'aide de crèmes qui activent la circulation sanguine, de même que les manipulations et les tractions font le plus grand bien aux dos douloureux. Les compresses chaudes ou froides, de même que les coussins électriques, peuvent aussi aider.

Similitudes entre le glaucome chez l'humain et l'animal

Marseille (AFP)

Les progrès rapides en ophtalmologie peuvent largement servir aux animaux, en raison des nombreux points communs entre l'oeil humain et animal, ont constaté spécialistes vétérinaires et vétérinaires qui ont jumelé leur congrès, pour la première fois, le week-end dernier à Marseille (sud de la France).

Le glaucome, thème choisi par les Troisièmes journées internationales d'ophtalmologie et par le congrès international d'ophtalmologie vétérinaire, illustre cette convergence, puisque cette maladie, qui guette une personne âgée sur deux, fait également des ravages chez les animaux domestiques.

Le glaucome, traumatique ou non, frappe de la même façon le maître et son chien: une surpression progressive du liquide du globe oculaire détériore les divers organes de l'oeil jusqu'à la cécité complète. «Sournois», quand il ne se manifeste que trop tard, le glaucome peut aussi être «aigu», sous forme de crise brutale mais plus facilement traitable, observe le professeur Jacques Saracco, de

l'hôpital marseillais de la Timone.

Autre point commun: l'origine génétique du glaucome, largement mise en évidence par les vétérinaires, traditionnellement experts en génétique, et les ophtalmologistes. Chez les humains, 30 pour cent ont une prédisposition génétique, observable notamment dans certaines régions, comme les Alpes de Haute-Provence, peut-être en raison de la moyenne plus élevée de mariages consanguins.

«C'est une maladie qui reste difficile à traiter, en dépit des progrès techniques apportés à l'acte chirurgical», dit le Pr Saracco. Le tournant pris en ophtalmologie, avec l'emploi progressif des lasers et des ultrasons, permettra de nouveaux progrès, mais le Pr Saracco insiste sur la prévention par un dépistage régulier, particulièrement après 40 ans.

De son côté, l'ophtalmologie vétérinaire a accompli «des progrès extraordinaires en 10 ans, grâce à la coopération avec les médecins et à notre évolution technique», indique le vétérinaire Maurice Roze, cofondateur de la seule structure regroupant ophtalmologistes «humains» et «animaux», la Société médicale d'ophtalmologie comparée.

91 pour cent des accidents routiers imputables à des facteurs humains

Montréal (PC)

Des études récentes démontrent que 91 pour cent des accidents de la route ont pour origine des facteurs humains tels la personnalité du conducteur, son état psychopathologique, son attitude au volant et en matière de sécurité routière.

Ces études révèlent aussi que 30 pour cent de ces victimes de la route avaient subi un stress important au travail ou dans leur vie personnelle six heures avant la tragédie.

La nature de ces études est communiquée par le docteur Carole Bluteau-Ménard, psychiatre au Centre de recherches de l'hôpital Louis-Hippolyte Lafontaine. En plus de procéder à une revue complète de l'ensemble de la littérature sur les accidents de la route, elle et un groupe de chercheurs poursuivent une étude unique des facteurs psychopathologiques pouvant expliquer les accidents de la route.

Le Dr Bluteau-Ménard interviewera, au cours des prochains mois, les familles de 70 victimes de la route afin de mieux cerner le portrait de ces conducteurs et dans quelles conditions ils vivaient. Elle compte avoir terminé son étude au terme de la présente année.

«Lorsqu'une personne meurt d'un accident d'auto, on trouve cela normal. On commence à se poser des questions lorsqu'on apprend qu'une autre est morte à la suite d'un suicide», constate la psychiatre.

«Des études antérieures prouvent sans aucun doute que certains conducteurs décédés présentaient des caractéristiques suicidaires indéniables.»

Des spécialistes ont pu tracer le portrait-type du conducteur le plus exposé aux accidents de la route pour qui la possibilité d'être impliqué dans un accident routier est de l'ordre de 144 pour cent.

«C'est une personne qui souffre habituellement de désordre de la personnalité. Elle a un caractère anti-social, est impulsive, intolérante face à l'autorité, n'a peur de rien mais se sert de sa voiture pour se défendre contre le stress et souffre inconsciemment de dépression.»

Fait remarquable, des études américaines démontrent qu'il se produit une augmentation de 30 pour cent des accidents de la route pendant les trois jours qui suivent l'annonce du suicide d'une personnalité publique.

On note enfin que 50 pour cent des accidents d'automobile fatals ont lieu sous l'influence de l'alcool.

vente trottoir

mercredi 27 juin
9h30 - 17h30

jeudi 28 juin
9h30 - 21h00

vendredi 29 juin
9h30 - 21h00

samedi 30 juin
9h30 - 17h00

ACTIVITES

- Animation avec la boutique Cactus
- Artistes peintres et caricaturistes membres du R.A.P.E.L.E.
- Cours de golf avec l'École de golf Marc Girouard
- Exposition de bateaux par Estrie Marine
- Démonstrations par la Société Tai Chi Taoïste de Sherbrooke
- Théâtre de marionnettes avec Florence et ses amis

Judi : 15h et 19h
Vendredi : 15h et 19h
Samedi : 11h et 14h

CHLT 63AM
La super station de l'Estrie

centre-ville

Le samedi de 8h00 à 18h00 STATIONNEMENT GRATUIT À l'exception des stationnements à parcomètre

Vivre

Ambassadeurs du Burkina Faso et du Gabon de passage à Sherbrooke

Yvon ROUSSEAU Sherbrooke

Deux hauts diplomates de pays africains francophones ont profité de

la Fête nationale des Québécois pour effectuer un court séjour à Sherbrooke.

Il s'agit de Son Excellence Léandre B. Bassole, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Bur-

kina Faso au Canada, et de Son Excellence Simon Ombegue, ambassadeur du Gabon au Canada, qui étaient accompagnés de M. Sosthène Bouraime Bambara, adjoint au directeur national de la Banque nationale du Burkina Faso.

Le groupe de représentants de pays d'Afrique de l'ouest a profité d'un voyage à Québec, où ils avaient été invités par le premier ministre Robert Bourassa à assister aux festivités entourant la Fête nationale du Québec, pour s'arrêter à Sherbrooke et rencontrer des amis et relations d'affaires dans la ville reine de l'Estrie.

Les deux ambassadeurs ont été reçus dans un hôtel sherbrookoise par M. Léo Giroux et M. Michel Le Prohon, de Sherbrooke. MM. Giroux et Le Prohon travaillent présentement à la réalisation d'un projet d'établissement d'un abattoir au Burkina Faso, dans le cadre de l'aide technique canadienne fournie aux pays d'Afrique. Ces derniers ont rencontré les hauts dignitaires africains à quelques reprises à ce sujet et les vi-

siteurs n'en étaient pas non plus à leur première visite à Sherbrooke.

Un pays ami

L'ambassadeur du Burkina Faso apprécie la collaboration canadienne au développement économique de son pays par de l'aide technique et des investissements.

«Notre pays entretient d'excellentes relations avec le Canada, qui est un pays ami», dit-il encore.

M. Bassole se dit fort préoccupé par la situation au Québec. Cependant, il refuse de se prononcer. «Nous sommes un pays francophone qui entretient d'excellentes relations avec Ottawa, a-t-il conclu, et nous espérons que le problème va bientôt se régler. Il est très délicat pour nous de prendre position», a-t-il ajouté.



Léandre Bassole, ambassadeur du Burkina Faso au Canada.

Simon Ombegue, ambassadeur du Gabon au Canada.

Séisme: Caritas achemine les dons à l'Iran

Sherbrooke

Les gens qui voudraient faire parvenir des dons à l'Iran peuvent les envoyer à Caritas-Sherbrooke, qui les acheminera via Caritas internationale.

L'abbé Desève Cormier, de Caritas-Sherbrooke, a fait cette annonce à la suite d'une consultation auprès des dirigeants de l'organisme pour identifier quel type d'action Caritas allait mettre sur pied pour venir en aide à l'Iran, où un séisme a fait quelque 50 000 morts, sans compter les nombreux blessés et sans-abri.

Caritas-Sherbrooke, il y a quelques années, avait mené sur plusieurs mois une campagne qui avait permis d'envoyer quelque 125 000 \$ en Ethiopie.

Les gens peuvent compter sur Caritas pour acheminer les dons reçus en faveur de l'Iran, comme Caritas le fait toujours dans des situations semblables, assure M. Cormier. «Les dons seront envoyés rapidement et intégralement», ajoute-t-il.

SOYEZ JUGE

Me André Collard en collaboration avec Me M. cheline Plante



Un médecin est-il responsable de la faute de son résident.

FAITS:

Les faits soumis au Tribunal sont les suivants: Une dame s'est présentée à l'hôpital dans le but de se faire enlever un ongle incarné au gros orteil droit. Le médecin a confié l'opération à sa résidente en chirurgie qui n'avait qu'une expérience de deux mois. L'opération terminée, on appliqua un pansement et on lui donna son congé. Par la suite, la dame ressentit de vives douleurs et décida de retourner en consultation externe à l'hôpital. Le médecin qui l'examina constata que l'élastique que l'on avait placé avant l'opération pour servir de garot était toujours en place.

Un mois plus tard, la dame fut de nouveau hospitalisée et on procéda à lui amputer une partie du gros orteil droit, résultat de l'élastique qui fut oublié. Une action en dommages-intérêts est prise contre le médecin traitant.

QUESTION:

Pensez-vous le médecin responsable de la faute de sa résidente?

DÉCISION:

L'action fut accueillie et le médecin condamné à payer 16 000 \$.

MOTIFS:

Ayant confié l'opération à une résidente qui n'avait qu'une expérience de deux mois, le médecin avait une obligation de surveillance et devant s'assurer du déroulement normal du processus opératoire bien qu'il s'agisse d'une opération simple. Le médecin est responsable au même titre que la résidente des dommages subis.

RÉFÉRENCE: (52)

Pour obtenir copie de ce jugement, veuillez en faire la demande à:

AIDE JURIDIQUE
a/s Denise Bachand
225, rue King Ouest, bur. 234
Sherbrooke (Québec)
J1H 1P8

Historique sur les policiers et pompiers de Drummondville

Drummondville (GP)

Pour la première fois au Québec, un corps de policiers et pompiers d'une municipalité est doté d'un récit historique.

Et c'est à deux étudiants universitaires en histoire, Marie-Claude Letarte et Benoît Desrosiers, qu'est revenue la tâche agréable d'avoir réalisé l'historique du corps de policiers et pompiers de Drummondville, des origines à nos jours.

Patronné par l'Association de bienfaisance du corps de Drummondville, présidée par Jacques Fafard, ce volume retrace en 171 pages et en une centaine de photos l'évolution du corps de police et de pompiers de la ville. Au fil des lignes, il apprend que les premiers policiers-pompiers s'occupaient surtout de répression; aujourd'hui, leur tâche porte beaucoup plus sur la prévention des désastres et des crimes et sur la sensibilisation du public.

Le récit est truffé d'anecdotes, parfois savoureuses, parfois tristes, qui émaillent le développement du corps de policiers-pompiers. Après avoir raconté comment s'est faite l'organisation du corps, tel que nous le connaissons aujourd'hui, les auteurs rappellent les crimes et les désastres majeurs qui se sont produits dans la ville. Ils complètent leur travail, avec un chapitre complet, sur l'Unité des policiers, tant dans son rôle social de bienfaisance dans le milieu que dans son rôle syndical auprès de ses membres.

L'édition originale, tirée à 2000 exemplaires, est en vente au coût de 15 \$ dans les kiosques à journaux. La réalisation en a été financée par deux projets fédéraux Défi, l'un pour la recherche et l'autre pour la rédaction. Les bénéfices de la vente du volume seront tous versés à l'Association de bienfaisance des policiers-pompiers.

COUVRE-LITS - PEINTURE

Décor Plus

- QUALITÉ
- SERVICE PERSONNALISÉ
- EXPERIENCE DE DECORATEURS COMPETENTS ET

PRIX COMPÉTITIFS!

PLUS DE 30 ANS D'EXPERIENCE À VOTRE SERVICE

Gaston Boissé
président et décorateur

Réjean Rouleau
designer

Alain Drapeau
décorateur spécialiste en couvre-planchers

Diane Shaink
Designer

Dépositaire des produits:

laurentide

4732, boul. Bourque, Rock Forest 821-4242

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE

filles d'ève

mode au féminin

Vente fin de saison

Jusqu'à 60% de rabais

Vêtements printemps-été 90

Lot de T-Shirts 9⁹⁵ et 14⁹⁵

Lot de pantalons, chandails 5\$ et 10\$

Fanni Mexx
 ALEXANDRE
 CARRIERE
 LUTTA
 JEAN AIROLDI
 couturiers

35, RUE WELLINGTON NORD • 569-7623

VISA

FABRICVILLE

SOLDE

ABSOLUMENT TOUT DOIT SORTIR!

LA VENTE BAT SON PLEIN!

CHAQUE * METRE DE TISSU MODE DE PRINTEMPS ET D'ETE EST OFFERT A

PATRONS VOGUE OU BUTTERICK

2 POUR LE PRIX DE 1

Informez-vous pour plus de détails.

50

% DE RABAIS SUR LES PRIX REG. ET PLUS!

A l'exception des articles de base, du mur à \$2, des nouveaux arrivages d'automne et sélection de tissus.

ACHAT SPECIAL FIL 4/\$1	CISEAUX H.A. KIDD HENCKELS 1/3 DE RABAIS sur les prix rég.	"PUFFY PEN" Rég. 4.98 25% sur les prix rég.	TOUS LES APPLIQUES 1/3 DE RABAIS sur les prix rég.	TOUT LA DENTELLE CHIC ETROITE 1/3 DE RABAIS sur les prix rég.
-----------------------------------	---	---	---	--

FABRICVILLE

Le plus important distributeur de draperies et tissus au Canada.

Meilleure qualité, meilleurs prix

PROMENADE DES GRANDES FOURCHES

821-2150

100, Des Grandes-Fourches sud, Sherbrooke

120

magasins à travers le Canada

Les secrets mal gardés...

Jean-Paul Ricard



PIERRE HUARD, du service du contentieux de la Ville de Sherbrooke, a toujours été un grand amateur de pêche. C'est sans doute ce qui explique la présence de nombreux poissons rouges dans sa piscine. Après vérification on a appris qu'il s'agit plutôt du cadeau que lui ont offert ses «amis» **JACQUES DENAULT**, **LÉON PAQUIN** et **CLAUDE LESARD** pour souligner son anniversaire de naissance...

sol d'une maison de la rue Paul-Desruisseaux pour emménager au quatrième étage d'un édifice à logements sis rue Raymond-Bergeron. Simple-ment à monter et descendre les escaliers, ils auront l'occasion de faire suffisamment d'exercice...

ROBERT «Bob» LEGAULT a failli y laisser sa peau quand il a capoté avec son auto dimanche soir. Il s'agirait d'un bris dans la conduite de l'auto et le véhicule est pratiquement une perte totale. Robert s'en est tiré sans blessure grave, sauf des douleurs à un genou, et pourtant le lendemain matin, il était au rendez-vous avec **STÉPHANE GAGNON** et le journaliste **BERTRAND GOSSELIN** pour aider au déménagement de leurs amis...

Avis aux amis concernés, **ANDRÉ MARCOTTE** n'aime pas jouer au golf «en bicyclette». Il aime marcher entre chaque trou, non seulement pour faire un peu d'exercice, mais aussi pour avoir le temps de se concentrer sur son prochain coup. De-

puis le temps qu'il se préparait mentalement à affronter **CLAUDE RICARD** au tennis, malgré les tentatives d'intimidation de la part de son adversaire, André vient d'apprendre que le match est remis parce que celui-ci s'est blessé à un genou. Y aurait-il un âge limite pour jouer au tennis?

Soit dit en passant, si vous voulez faire plaisir à **ANDRÉ MARCOTTE**, il suffit de lui dire qu'il ressemble à **JEAN PERRON**. En effet, il y a des gens qui l'ont confondu avec Jean Perron lors du tournoi de golf Arel-Perron et André en retire encore beaucoup de satisfaction. Faut dire qu'il est partisan des Nordiques et de Perron...

Lors de ce même tournoi, **YVON LACHANCE** a passé plus de temps dans la forêt que sur les verts du terrain de golf Longchamps. Il ne cherchait pas des fraises, ni des champignons. Il tentait tout simplement d'aider ses compagnons de jeu à retrouver leurs balles. De vrais gorilles qui frappaient très fort... et très croche, à ce qui paraît.

RUSS PARSON affirme que **CLAUDE VERMETTE** a finalement compris et qu'il aurait mis fin à sa carrière de golfeur pour entreprendre une nouvelle carrière à titre de «caddy». On attend toujours la confirmation de cette nouvelle de la part de monsieur Vermette...

On dit que **CLAUDE LEBLANC**, du centre de détention de Sherbrooke, prend autant soin de ses vœux que de ses pensionnaires. Il les traite aux petits soins leur offrant des friandises à l'occasion, des pommes bien mûres, comme les aiment ses amis cervidés...

Si les employés du Centre de convalescence Claire-Gagnon sont portés à faire de l'embonpoint, c'est probablement la faute d'**ANDRÉ «Cocotte» MARASE** qui leur rend visite régulièrement sans manquer de leur apporter une boîte de chocolat chaque fois. André a bien apprécié les bons soins donnés par le person-

nel de cette maison durant sa convalescence et maintenant qu'il est parfaitement rétabli, il ne tarit pas d'éloges à l'endroit de la directrice **HUGUETTE THÉRIAULT** et des employées **HENRIETTE**, **HÉLENE**, **GEORGETTE**, **MARTINE**, **MARINETTE** et toutes ses autres blondes. Le docteur **PIERRE MORIN** vient évidemment en tête de liste des personnes qu'André tient à remercier pour les bons soins qu'on lui a prodigués, lui qui avait une sainte frousse d'entrer à l'hôpital avant de connaître la gentillesse et la compétence du personnel médical de l'hôpital St-Vincent de Paul et du centre de convalescence...

Pour faire passer gratuitement un secret mal gardé, appelez au numéro **564-5454**

L'arbitre de baseball **DANIEL ST-PIERRE** était fier de sa performance lundi alors qu'il a réussi un circuit, un triple et un double dans un match amical alors qu'il n'avait pas joué au baseball depuis plus de quatre ans. Voilà qui devrait faire taire ceux qui prétendent que monsieur l'arbitre n'a pas l'oeil sur la balle...

Rencontré au Stade Amédée-Roy, **STEVE OLESCHUCK** ne semble pas avoir perdu espoir de connaître des jours meilleurs à la barre des Cardinaux de Coaticook, même si son équipe connaît des moments difficiles

La comédie humaine

Chicane de voisins dans l'au-delà au sujet des limites territoriales du purgatoire. Les anges et les démons s'affrontent depuis une éternité déjà.

A bout de patience, l'archange Gabriel menace Lucifer d'intenter des poursuites judiciaires contre les dirigeants de l'enfer.

Lucifer éclate de rire et dit à l'archange Gabriel:

— Je ne suis pas inquiet, tu ne trouveras pas un seul avocat de ton bord...

dans la Ligue de baseball Senior de l'Estrie. «Ils ont beaucoup de choses à apprendre et les résultats devraient se faire sentir en deuxième moitié de saison. Notre problème, c'est que la saison est passablement courte», de dire Steve, qui songe à faire appeler à «**TIBI**» **ST-MARTIN** comme frappeur suppléant, question de faire perdre la concentration aux lanceurs adverses. «Ils seront morts de rire en te voyant au bâton» de dire Oleschuck alors qu'il s'adressait à «Tibi»...

YANICK MÉTIVIER a mal entrepris sa nouvelle carrière de camelot de La Tribune, mais heureusement il n'a pas mis de temps à réparer son erreur. Il lui restait une copie du journal entre les mains après avoir terminé sa première tournée. En vérifiant la liste de ses clients, il a constaté qu'il avait oublié un abonné et que celui-ci était l'auteur des «Secrets mal gardés». Son père, **ALAIN MÉ-**

TIVIER, l'a prévenu que c'était la pire chose qui pouvait lui arriver et qu'il devait réparer l'erreur avant qu'il ne soit trop tard. Comme Yannick est un gars matinal, j'ai reçu mon journal à 6h30...

Les résidents de St-Emile de Québec ont cru voir apparaître un revenant à l'occasion des fêtes de la St-Jean Baptiste. Il y avait au moins 10 ans que le journaliste **ANDRÉ LAROCHE** n'avait pas remis les pieds dans son village natal...

Nous sympathisons aujourd'hui avec **LUCE LABELLE**, la présidente de la Petite Ligue de baseball Sherbrooke-Lennoxville-Fleurimont, qui a eu la douleur de perdre sa mère samedi dernier. Elle a succombé des suites d'une longue maladie...

ROLAND «Jos» GENEST a engagé une équipe de gros bras pour l'aider à déménager, le 25 juin. Mais, en voulant aider à **MARIO NOISEUX** et **DENIS LABREQUE**, il s'est «déboîter» un genou en glissant sur la pelouse. Heureusement, il ne transportait qu'une toute petite boîte. Heureusement, ce n'est pas une lessiveuse qu'il transportait de la sorte...

GEMMA D'ASTOU et **GUY GIARD** ont décidé de faire plus d'exercice. Ainsi, ils ont décidé de quitter leur logement situé dans le sous-

CLIN D'OEIL



C'est bel et bien une auto-patrouille de la Sûreté municipale de Sherbrooke que vise son radar le policier Yves Therrien. Et oui, parce qu'à intervalles réguliers, les policiers doivent procéder au calibrage des indicateurs de vitesse sur les voitures de patrouille. Ainsi, lorsqu'un policier «colle un ticket» à un automobiliste, il est certain que son indicateur de vitesse était précis et qu'on ne pourra en discuter la précision en cour, parce qu'on l'avait vérifié avec un radar.

BILLET

De bons voisins

Le mauvais temps du week-end dernier nous aura au moins donné l'occasion de regarder un peu la télé, pour faire changement. Le congrès à la chefferie chez les libéraux, ainsi que le défilé de la St-Jean à Montréal ont particulièrement retenu l'attention.

Le congrès à la chefferie, je l'ai regardé sporadiquement jusqu'au couronnement de «Jean premier» et là j'ai eu des hauts le coeur. Comment les libéraux ont-ils pu choisir cet homme, si ce n'est que pour ses intentions de remettre les Québécois à leur place?

J'ai eu un haut le coeur en voyant Jean Chrétien embrasser chaleureusement Clyde Wells, en le remerciant d'avoir réussi à causer l'échec de l'entente du Lac Meech, pour ensuite nous promettre un Canada fort et uni. Il reprenait ainsi les propos de Pierre Trudeau avec lequel il s'est longuement entretenu durant le congrès.

J'ai eu un haut le coeur en voyant les candidats à la chefferie se féliciter mutuellement, s'embrasser chaleureusement en parlant de «mon bon ami Paul», «mon bon ami Jean», «mon bon ami John» alors qu'ils se sont accusés de tous les péchés du monde au cours des derniers mois.

Rarement a-t-on vu plus belle démonstration d'hypocrisie...

Fait curieux, les Québécois ont paru plus soulagés qu'insultés par le rejet de l'accord du Lac Meech. Jamais je n'ai vu tant de Québécois se dire aussi favorables à l'idée d'indépendance ou encore de souveraineté-association. On semble se dire «Si c'est impossible de co-habiter dans la même maison sans se disputer, peut-être qu'on pourrait réussir à vivre comme de bons voisins» et l'idée m'apparaît comme pleine de bon sens. Même les plus convaincus des fédéralistes québécois semblent maintenant envisager cette option.

J'espère que monsieur Chrétien a regardé le défilé de la St-Jean à la télé, mais c'est peu probable puisque ce défilé n'était retransmis qu'au Québec et en français. Et encore, je me demande s'il aurait compris. Robert Bourassa semble avoir compris et avoir relâché le frein sur lequel il appuyait depuis si longtemps...

MAT expert

CENTRE DE RÉNOVATION DUBREUIL INC.

Qualité et Prix VONT DE PAIR CHEZ MAT EXPERT

BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION

Garantie 40 ans

1"x4"x8'-12'	.26¢ pi. lin.
1"x6"x8'-10'-12'	.34¢ pi. lin.
2"x4"x10'-12'	.39¢ pi. lin.
2"x6"x10'-12'	.63¢ pi. lin.
2"x8"x12'-14'	.89¢ pi. lin.
4"x4"x10'-12'-14'-16'	.90¢ pi. lin.
1½"x4"x10'-12'-14'-16'	.29¢ pi. lin.

DOMTAR PROTECTEUR D'ASPHALTE

Prix rég. 18.49 **SOLDE 16.95**

6 litres En prime

obtenez une remise de 3.00\$ de Domtar à l'achat du protecteur d'asphalte. (Conditions en magasin)

- Résiste aux taches d'huile et d'essence
- Ne tache pas
- Se nettoie à l'eau
- Le contenant de 6 l. couvre environ 600 pi. car.

NADAIR

Luminaires inclus

Blanc	Laiton brillant
49,95	59,95

Noir, amande, laiton **99,95**

2 PLUS 2

2 PLUS 2, une qualité qui défie le temps.

C'est garanti!

- 10 ans contre la formation de buée entre le verre thermo.
- 20 ans sur les pièces et la fabrication
- A vie contre tout bris du verre trempé.

895,00\$

Modèle TS6 Non recouvert

MARBRE BLANC

269

FUMIER DE MOUTON

249

TERRE DE SURFACE

159

MORCEAUX D'ECORCE DE PIN

649

PIERRES DE PATIO

159 ch.

BEAU POUR LONGTEMPS

LA TOUCHE FINALE À L'EXTÉRIEUR

26.99	28.99	28.99	29.99	17.99
-------	-------	-------	-------	-------

ON EST EN CHALEUR À NOTRE DÉPARTEMENT DE POELES ET FOYERS

PROFITEZ DU SUPER SPÉCIAL SUR CHEMINÉE PRÉFABRIQUÉE «SELKIRK»

2100\$ Dia. 6" - 7" - 8"

IL TIRE À SA FIN. HATEZ-VOUS!!!

A partir de 699\$

Inclus:

- Portes vitrées
- Pare-étincelles
- Grilles de circulation de chaleur

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX SUR POELES À BOIS EN MAGASIN.

Foyer Circulateur de Chaleur

1151, KING EST, SHERBROOKE (819) 821-2334

Vivre

Sciences physiques: profs formés pour les nouveaux programmes

Michel RONDEAU Sherbrooke

Un premier groupe de 25 enseignants et conseillers pédagogiques des sept commissions scolaires de l'Estrie, réunis à Sherbrooke, vient de bénéficier de la toute première session régionale de perfectionnement en prévision de l'application des nouveaux programmes de sciences physiques, obligatoires à compter de l'année 1991-1992.

Les prochaines sessions s'échelonnent d'ici juin 1991, souligne M.



René Pouliot

René Pouliot, représentant de la Direction régionale de l'Estrie du ministère de l'Éducation, amenant tour à tour les enseignants de la région dans des écoles de commissions scolaires différentes.

C'est la première fois que le ministère de l'Éducation offre une formation à tous les enseignants d'une même matière en même temps qu'aux conseillers pédagogiques.

Le ministère de l'Éducation espère relever le niveau de connaissance des élèves en sciences et donner à tous une culture scientifique qui rend les jeunes mieux adaptés à la société d'aujourd'hui.

Les nouveaux programmes de sciences physiques seront adressés à tous les élèves de 4e secondaire, qui pourront prendre un programme régulier ou un programme enrichi, selon leurs goûts et leurs orientations d'avenir, mais il faudra l'avoir réussi pour obtenir son diplôme du secondaire, souligne M. Pouliot.

Avec les nouveaux programmes, toute une nouvelle philosophie s'installe: contrairement à un enseignement dogmatique, les programmes veulent développer chez l'élève une attitude de recherche, d'analyse et de compréhension qui pourra lui être utile dans la vie quotidienne face aux divers aspects de la science.

Les nouveaux programmes donneront des notions de physique et de chimie, en 4e secondaire, mais les nouveaux programmes de 5e secondaire seront distincts en chimie et en physique.

Au cours des sessions de formation que suivent présentement les enseignants et les conseillers pédagogiques, deux personnes-ressources, M. Marcel Bernier, enseignant de la Commission scolaire de Magog, et M. Réginald Fortier, conseiller pédagogique de la Commission scolaire l'Asbesterie, animent les sessions.

Activités pour les 13 à 17 ans

Valérie QUINTAL Sherbrooke

Le Centre Regroupement Jeunesse, qui offre ses services aux jeunes de 13 à 17 ans, a dévoilé son programme d'activités estivales.

Un horaire d'activités diversifiées à prix abordables a été préparé par l'équipe d'animation du Centre. Il comprend entre autres une visite de la centrale hydroélectrique Frontenac le jeudi 5 juillet, un atelier sur la recherche d'emploi le lundi 2 juillet et un atelier de théâtre débutant le 3 juillet. La première de ces activités consiste en un voyage à la Ronde le 27 juin.

Le Centre Regroupement Jeunesse se donne pour but d'offrir aux jeunes une ressource alternative leur permettant d'occuper leurs loisirs de façon constructive. Pour obtenir plus d'informations sur le programme d'activités, il suffit de se rendre au 5286 boul. Bourque à Rock Forest ou de téléphoner au 864-7464.

CARNET COMMUNAUTAIRE

La Croix-Rouge, section de Rock Island, tiendra une collecte de sang aujourd'hui, de 14 h 30 à 20 h, à l'église Notre-Dame-de-la-Merci, à Rock Island.

La Coopérative de l'entraide diabétique de l'Estrie tiendra une soirée d'information sur l'éventuel projet de devenir une section de l'Association canadienne du diabète ce soir, le 27 juin, au local de la Société St-Jean-Baptiste à Sherbrooke, à compter de 19 h 30. Mme Gisèle Bérubé, directrice de la division Québec, sera sur place pour répondre à vos questions.

Le Centre de santé des femmes de Sherbrooke tiendra un atelier de massage pour bébé se divisant en 5 rencontres étalées du 28 juin au 26 juillet, de 9 h à 12 h, au Centre de santé des femmes. Pour réservations: 564-7885.

Ce sont des sessions, explique René Pouliot, qui permettent d'aborder les divers éléments des nouveaux programmes, de se familiariser avec l'approche qui permettra de les pré-

senter aux élèves en classe et d'expérimenter, comme le feront les élèves, ces divers éléments en laboratoires.

M. Pouliot souligne que cette application très concrète pourra dès lors être utilisée avec les élèves par les en-

seignants dès le retour en classe.

Les enseignants vivront donc d'ici un an ce qu'ils seront appelés à faire vivre à leurs élèves.

Ces sessions de perfectionnement coûtent quelque 10 000 \$ au ministère

de l'Éducation, en particulier pour les personnes-ressources, tandis que les commissions scolaires défraient les coûts de déplacement et de repas de leur personnel.

Les sessions auront généralement

lieu lors des bris d'horaire des écoles et lors de journées de planification.

D'ici la fin de ces sessions en juin 1991, le ministère de l'Éducation prépare d'autres sessions pour les nouveaux programmes de 5e secondaire.



Sherbrooke, c'est divertissant et... passionnant!

À Sherbrooke ça bouge! Pour tous les goûts et tous les âges, il y a les spectacles, les concerts en plein air, le théâtre, la bibliothèque, les expositions, sans oublier les activités de quartier pour se retrouver ensemble comme dans une grande famille. Il y a aussi une multitude de sports à pratiquer, à l'intérieur comme à l'extérieur, beaux temps, mauvais temps!

Oui, à Sherbrooke, il y a de la vie pour les grands et petits!



16238

Pour mieux vivre en famille, on choisit Sherbrooke!

VENTE TROTTOIR JOURS DU DOLLAR à l'Entrepôt

Depuis quand avez-vous vu des aubaines semblables?

A COMPTER DE DEMAIN 1 \$ vous procure:

Chemises-T
Shorts de coton
Shorts de denim
pour garçon
Chemises-T
pour fille
Nappes
de pique-nique

Blouses
Hauts
Slacks
Robes
pour femme
Chemises-T
Sweatshirts
Sous-vêtements (2 paires)
pour hommes

Pantalons
Shorts
Chemises-T
Chapeaux matelot
pour enfant
10 paires de bas
100% nylon,
pour Garçon, Homme,
Fille, Femme

Fixatif à cheveux
'French Formula'
400 ml
Savons 'Natural Care'
Divers parfums, 100 g
Shampooing &
Conditionneur
'Suave' pour bébé
2 bout. 350 ml

Nettoyeur
de toilettes
350 ml
Biscuits Cadbury
Saveurs variées, 150 g
Boîtes brosse à dents et
savon pour le voyage.
Plastique Incassable.
Bols à dessert
en verre

Nourriture
pour chien
'Dr Ballard', Champion
Saveur de boeuf, 723 g
Verres à vin
4 oz
Panneaux de rideau
d'alphane
Choix de grandeurs
et couleurs.

3 pour 1,00
Verres à eau
Unis ou noir et blanc
8 oz
Bols à dessert
Verres à
Old Fashion

Fourchettes,
Cuillères à dessert,
Cuillères à soupe
4 pour 1,00
Biscuits
Paquets de 5 oz, variés
3 pour 1,00

2 pour 1,00
Verres à motif de fleur
12 oz
Verres de fantaisie
8 oz et 10 oz
Tasses à café de fantaisie
en céramique
Coupes à sundae
Plats à fruits

Plusieurs
autres
épatants
spéciaux
à travers
l'entrepôt.

Entrepôt

Au Bon Marché

111 et 121, rue Dépôt

Certaines quantités sont limitées.
Prix en vigueur tant qu'il y aura de la marchandise.

Stationnement gratuit les samedis, Parking municipal, rue Dépôt.



National

Le projet de loi sur Hibernia est abandonné à Ottawa

Ottawa (PC)

Le leader des conservateurs aux Communes, M. Harvie Andre, a confirmé, hier, que le projet de loi garantissant 2,7 milliards \$ au champ pétrolier Hibernia ne subira pas sa dernière lecture avant la prorogation du Parlement, cette semaine.

M. Andre a expliqué que d'autres projets de loi avaient la priorité, avant que les députés ne retournent dans leurs circonscriptions, pour revenir à Ottawa l'automne prochain.

Le projet de loi Hibernia a déjà passé la première et la deuxième lecture et il a été approuvé en comité. Il ne lui manque plus qu'un simple vote aux Communes, la ratification du Sénat et la sanction royale.

Encore sous le choc du rejet de l'Accord du lac Meech, certains députés conservateurs du Québec ont déclaré qu'ils ne voteront pas en faveur du projet de loi Hibernia.

Le ministre de l'Energie, M. Jake Epp, a nié que le report de l'adoption du projet de loi à l'automne ait pour but de punir Terre-Neuve, à cause de l'affaire du Lac Meech.

Québec

«Tout ce qui m'intéresse, c'est de continuer le travail qu'on m'a confié, et cela n'a pas changé, avant Meech ou après Meech», a assuré M. Epp.

Le ministre a affirmé qu'il n'a jamais tenu compte de Meech dans les

négociations entre Ottawa, Terre-Neuve et un consortium de sociétés pétrolières. Il aurait préféré que le projet de loi soit adopté avant la fin des négociations, mais cela n'est pas nécessaire, a-t-il noté.

Le Québec et d'autres régions du Canada, a signalé M. Epp, profiteront des retombées de la construction de l'immense plate-forme pétrolière, qui devrait commencer à fonctionner en 1996.

Le député conservateur Ross Reid, de Terre-Neuve, a exprimé la crainte que le geste du premier ministre Clyde Wells, en rejetant Meech, ait effrayé les sociétés pétrolières, au point où elles hésitent maintenant à investir de cinq à six milliards de dollars.

A Saint-Jean, le ministre terre-neuvien de l'Energie, M. Rex Gibbons, a déclaré qu'il serait «sidéré» d'apprendre que l'exploitation du champ Hibernia puisse avoir été victime du Lac Meech.

«Je suis peut-être naïf, a-t-il dit, mais je crois que Hibernia va se réaliser comme prévu.»

M. Tom Cooney, porte-parole de Mobil Oil Canada, a affirmé que Meech n'avait rien à voir avec les négociations.

RÉDUCTIONS

20% à 50% de rabais sur les prix courants étiquetés d'une sélection de vêtements mode pour dames

Hâtez-vous et profitez d'une meilleure sélection de vêtements mode printaniers. Achats en personne seulement. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

Eaton au Carrefour de l'Estrie.

EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada



LE THÉÂTRE DE LA TROUPE À WILFRID PRÉSENTE

URGENCE!

Une soirée d'humourthérapie!

• France Parent • Brigitte Charpentier
• Denis Houle • Gilles Cormier

Mise en scène: Diane Oulmet
Scénographie: Mario Bouchard

23 juin au 25 août '90
Du mardi au vendredi: 20 h 30
Le samedi: 19 h et 22 h

Cégep de Victoriaville
475, rue Notre-Dame est
Victoriaville

FORFAIT SOUPER THÉÂTRE (table de 4 personnes)
au Motel Colibri

14943

RÉSERVATIONS: 819-758-5535

DU NEUF!

MAXWELL HOUSE 1892

UN HOMMAGE À VOTRE BON GOÛT

Découvrez la saveur du bon café traditionnel avec Maxwell House* 1892†. Ce tout nouveau mélange torréfié lentement fera revivre de doux moments et rappellera les bonnes choses d'antan.

«Mmmm! Quel arôme, quel café!»

Les amateurs de café apprécieront le goût unique de Maxwell House* 1892†, car la torréfaction lente est un moyen doux et naturel d'extraire toute la saveur et l'arôme exquis des grains de café de qualité supérieure. Le café Maxwell House* 1892†, «Bon jusqu'à la dernière goutte*».

Nous prenons le temps de le torréfier. Prenez le temps de le déguster!

1\$ DE RABAIS

sur une boîte de 1 lb de Café Torréfié Lentement Maxwell House* 1892†.

AU DÉTAILLANT: Kraft General Foods Canada Inc., 95 Montfield Drive, Don Mills (Ontario) M3B 1E6, vous remboursera le montant indiqué sur ce coupon, plus les frais de manutention établis, sous réserve que vous l'avez accepté de votre client conformément aux conditions de l'offre du coupon. Tout autre usage peut être considéré comme frauduleux et pourrait entraîner l'annulation du coupon à notre entière discrétion, tout comme l'omission de fournir sur demande une preuve que des stocks suffisants ont été achetés dans les derniers 90 jours pour couvrir le nombre de coupons soumis. Les coupons qui nous sont remis deviennent notre propriété. Nous ne rembourserons que le détailant qui nous présente ce coupon. Les clients sont tenus de payer la taxe de vente ou toute autre taxe semblable, s'il y a lieu. Pour remboursement, s'adresser à: Kraft General Foods Canada Inc., C.P. 9060, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) J2L 4L1.

*Marque déposée de †Marque de commerce de Kraft General Foods Canada Inc.

Date d'expiration: le 31 décembre 1990

LIMITÉ: un coupon par achat

33918778

National

La CEQ s'apprête à se prononcer en faveur de l'indépendance du Québec

Lia LÉVESQUE Laval (PC)

La souveraineté du Québec fait décidément l'objet de plusieurs débats, ces jours-ci. Hier, la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, a invité ses délégués à «laisser Jean Chrétien en prime de séparation» au Canada anglais, c'est-à-dire que le Québec «devienne un Etat séparé», maintenant que les Canadiens anglais «sont pris avec Jean Chrétien».

Mme Pagé prononçait hier le discours d'ouverture du 32e congrès de la CEQ, qui se déroule jusqu'à samedi à Laval.

Entre autres, les 1000 délégués seront appelés, samedi, à se prononcer en faveur de l'indépendance du Québec et à en faire la promotion.

Au cours d'une rencontre avec les journalistes et devant ses délégués, Mme Pagé s'est montrée on ne peut plus claire: «Depuis 10 ans, le Québec a évolué et les membres de la CEQ aussi. Aujourd'hui ils sont en faveur de l'indépendance du Québec et la vaste majorité d'entre eux est d'accord pour que leur centrale fasse la promotion de la souveraineté.»

Un sondage dévoilé il y a quelques



Lorraine Pagé, présidente de la CEQ.

semaines, auprès des membres de la CEQ, a démontré que 74 pour cent d'entre eux se disaient en faveur de la souveraineté.

Mme Pagé a indiqué que «ce n'est pas à cause de l'échec de Meech, ni à cause de Clyde Wells, ni à cause de

Jean Chrétien» que la CEQ se prononce aujourd'hui sur l'indépendance. «Nous n'avons pas participé au débat référendaire il y a 10 ans. Cette fois et à l'avenir, il faut que la CEQ intervienne dans le débat sur la question nationale.» Elle souhaite que la centrale participe au débat public, que ce soit par l'intermédiaire d'états généraux, de commission parlementaire itinérante ou autre forme.

La CEQ est prête, dit-elle, à participer avec la FTQ, la CSN, l'Union des producteurs agricoles, et même le monde des affaires et des partis politiques, bref tous ceux qui veulent discuter collectivement de l'avenir du Québec.

Chrétien écorché

Sourire en coin, Mme Pagé a évoqué l'élection de Jean Chrétien à la tête du Parti libéral du Canada, en compagnie d'autres «dinosaures et brontosaurus».

Elle parle de Jean Chrétien comme de «l'homme du travail de sape et de la nuit des longs couteaux, qui a eu la peau de John Turner et qui veut maintenant avoir celle des Québécois».

Mme Pagé a critiqué «tous ces grands démocrates, ces dinosaures qui se sont fait du capital politique sur le dos des Québécois, en promettant de nous remettre à notre place».

Avec une pointe d'humour, elle a invité les délégués de la CEQ à «aider les Canadiens anglais à élire Jean Chrétien, puisqu'ils l'aiment tant», puis, «une fois qu'ils seront pris avec, nous devenons un Etat séparé. On leur laisserait Jean Chrétien en prime de séparation.»

Avertissement à Bourassa

Quant au premier ministre Robert Bourassa, elle lui demande d'abandonner «le louvoiement et l'indécision».

Ironique, Mme Pagé fait un parallèle avec le conflit sur l'affichage commercial bilingue. «Nous ne voulons pas de la souveraineté à l'intérieur et du fédéralisme à l'extérieur.»

Les délégués se prononceront samedi sur la résolution. Toutefois, l'ovation réservée à Mme Pagé, de même que les applaudissements qui saluaient plusieurs allusions à la souveraineté et à la défense du français, ne laissent guère de doute sur l'issue du débat.

Régime de négociation discuté

Laval (PC)

En plus de la souveraineté du Québec, les délégués de la CEQ en congrès jusqu'à samedi se pencheront sur des questions comme la réforme du régime de négociation dans le secteur public et l'intégration des communautés à l'école française.

Le régime de négociation dans le secteur public et parapublic, jugé dépassé et inefficace, fera l'objet d'âpres débats. On discutera de l'efficacité de la grève dans ce secteur, de la possibilité de l'exercer réellement dans le contexte de la Loi 37.

Aux yeux de la présidente Lorraine Pagé, ce droit de grève n'existe pratiquement plus pour ses 111 500 membres et les quelques milliers d'autres qu'elle représente par le biais d'ententes de services.

«Il faut d'abord se poser la question: est-ce qu'il existe encore ce droit de grève? Je crois que le gouvernement, sans le dire, a enlevé le droit de grève (dans le secteur public). Il est devenu tellement symbolique; il faut passer par un tel dédale de procédures. Et même si la grève est légale, le gouvernement intervient pour la rendre illégale. Les conditions dans lesquelles on amène nos membres à faire la grève font que celle-ci est inefficace», confiait-elle, au cours d'une séance pour la presse.

De fait, le processus de négociation est si long qu'à peine les conventions signées, «il faudrait déjà commencer la consultation pour la prochaine ronde, dès cet automne», note Mme Pagé, pour illustrer l'absurdité de la situation.

Le droit de grève ne sera pas vraiment remis en question.

L'intégration des immigrants à l'école française préoccupe aussi les délégués. Nombre d'entre eux font face au problème du manque de ressources humaines et financières. Cer-

tains se butent aussi au phénomène de l'anglais dans la cour d'école, même dans des écoles françaises. Comment intégrer harmonieusement?

«Le Québec de demain sera pluriethnique et français ou il ne se fera pas. Il faut réussir l'intégration des immigrants et des communautés culturelles au Québec contemporain.»

Les délégués discuteront aussi des finances de la centrale. Mme Pagé ne cache pas que la CEQ «est serrée» et que l'organisation doit être repensée.

Il n'est pas question «pour le moment» de hausser les cotisations des membres.

D'autres dossiers retiendront aussi l'attention des 1000 délégués, comme la condition féminine, l'appauvrissement du Québec et l'environnement.

Nouveaux profs grâce à la hausse des frais

Québec (PC)

L'Université du Québec consacrera en 1990-91 la totalité des revenus provenant de la hausse des frais de scolarité à l'embauche de nouveaux professeurs et à l'amélioration de ses services aux étudiants.

Pour la première fois depuis 1984, l'université devrait atteindre l'équilibre entre ses revenus et ses dépenses. Le budget total de l'institution dépasse le demi-milliard de dollars cette année.

L'université reste aux prises cependant avec un déficit accumulé de 18,8 millions \$ qui devrait être complètement résorbé dans trois ans.

Avec ses 78 000 étudiants, dont à peine le tiers à temps complet, répartis dans 11 établissements, l'Université du Québec recueillera quelque 11 millions \$ de plus cette année grâce à la hausse des frais de scolarité décrétée par le gouvernement peu avant Noël.

Les frais passeront de 500 \$ à 850 \$ par session pour un étudiant à temps complet, de 50 \$ à 85 \$ par cours pour un étudiant à temps partiel, à compter de septembre prochain. Une autre augmentation équivalente s'appliquera l'année suivante.

La quasi-totalité de cette somme sera utilisée pour embaucher 181 nouveaux professeurs, au salaire moyen de 50 000 \$ par an.

CORRECTIONS EATON

Cahier Eaton encarté dans La Tribune le mercredi 27 juin 1990.

Page 15 C - Unité murale, on devrait lire 479.00

16 Tapis de la série «Super 90»: choix incomplet de grandeurs, motifs et couleurs.

Les articles suivants sont offerts sur commande seulement.

Page 5: D - Couvre-oreiller droit, grandeur très grand

6 C - Couvre-oreiller à volant
D - Jupons de lit à volant
E - Draps, taies de C. S. Brooks

7 G - Tentures plissées à motif jacquard
H - Stores vénitiens «Plaza»
J - Stores «Sunesta» en vinyle

8 D - Protège-matelas «Superb» Eaton
E - Couverture thermique «Cotton Tine» Eaton

11 A-B-B1 - Canapé Sealy Suprême, fauteuil et causeuse
C-D - Tables «Monaco»

12 A-B - Ensemble 4 pièces de chambre à coucher et table de chevet
E à N5 - Mobilier pour jeunes
P-Q - Ensemble 4 pièces de chambre à coucher et table de chevet

E à X2 - Meubles de style colonial pour jeunes
13 D - Mécanisme de levage

14 D-D1 - Dinette 5 pièces, chaises
E-E1 - Dinette 5 pièces, chaises

F-F1 - Dinette 5 pièces, chaises substituées
15 D - Canapé de style colonial
K - Canapé à dossier arrondi

Veillez allouer 2 semaines de délai pour la livraison.

Page 4 C-C1 - «Symphony» de C.S. Brooks (Canada) édredon réversible et housse de couette assortie
D-E - Couvre-oreiller droit et rideau ballon
L - Edredon «Poof» Eaton en polyester Quallofill, grandeur grand

10 H - Miroir de ton bronze à section centrale de ton clair.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient. 16410

L'ÉTÉ SAUTÉ

DUNKIN' DONUTS

Coke^{MD} 69¢

Coke glacé format 16 oz

3 BEIGNES GRATUITS

à l'achat d'une douzaine de beignes à prix courant.

Une offre par bon-prime. Un bon-prime par client. Valable jusqu'au 5 août 1990 dans les magasins participants. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Veuillez présenter ce bon-prime avant de commander.

©Marque déposée de Dunkin' Donuts Inc.

20 MINI-BEIGNETS MUNCHKINS^{MD} GRATUITS

à l'achat d'une douzaine de beignes à prix courant.

Une offre par bon-prime. Un bon-prime par client. Valable jusqu'au 5 août 1990 dans les magasins participants. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Veuillez présenter ce bon-prime avant de commander.

©Marques déposées de Dunkin' Donuts Inc.

RABAIS DE 75¢

à l'achat d'un sandwich sur kaiser ou croissant à prix courant.

Une offre par bon-prime. Un bon-prime par client. Valable jusqu'au 5 août 1990 dans les magasins participants. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Veuillez présenter ce bon-prime avant de commander.

©Marque déposée de Dunkin' Donuts Inc.

RABAIS DE 75¢

à l'achat de 6 muffins au son d'avoine à prix courant.

Une offre par bon-prime. Un bon-prime par client. Valable jusqu'au 5 août 1990 dans les magasins participants. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Veuillez présenter ce bon-prime avant de commander.

©Marque déposée de Dunkin' Donuts Inc.

DUNKIN' DONUTS

Ça vaut le détour.



BIENVENUE, GENS DU 3e ÂGE!

Le jeudi 28 et le vendredi 29 juin, Eaton invite tout spécialement les gens du 3e âge!

Deux journées en hommage à vous, gens du troisième âge!

Les lève-tôt se verront offrir à titre gracieux un sac de magasinage et un oeillet et tous pourront également assister à d'intéressantes démonstrations ainsi qu'à des événements divertissants. Joignez-vous à nous et emmenez vos amis... c'est un rendez-vous à ne pas manquer et pour cause!

À surveiller, les achats avantageux Eaton de jour en jour et les Choix Eaton!

À tous les jours, Eaton vous propose de bonnes

affaires. Nos articles de marques Eaton ainsi que plusieurs autres vous offrent la qualité que vous appréciez et la sélection qui vous convient à prix compétitifs. Des achats fort avantageux sur lesquels vous pouvez compter de jour en jour. Sans oublier les Choix Eaton, dont le sceau vous indique qu'il s'agit de nos articles à succès les plus recherchés!

À surveiller, des achats spéciaux dans la plupart de nos rayons!

20% de rabais supplémentaire sur le prix étiqueté d'une sélection de robes et de tenues sport pour dames et 10% de rabais sur

le menu spécial du 3e âge dans nos restaurants! 25% de rabais sur les chemises habillées «Kent» Arrow pour hommes. 15% de rabais sur une vaste sélection de livres, de jouets et de jeux de société. 10% de rabais sur une sélection de réfrigérateurs et cuisinières de marque Frigidaire. 10% de rabais sur une sélection de téléviseurs 26, 28 et 29 po. et 10% de rabais sur une sélection de magnétoscopes. Venez aussi découvrir, dans nos rayons, quantité d'autres offres spéciales ainsi qu'une foule d'articles en réduction.

... les activités sont:

- kiosque de l'agence de voyages à l'entrée du magasin, côté vêtements pour hommes
- kiosque du Club de Marche du Carrefour à la cafétéria
- caricatures gratuites par Carole Lafontaine, à la cafétéria
- cessions d'information sur les premiers soins, au rayon des meubles
- prise de la tension artérielle, par notre infirmière, au rayon des meubles

EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada